



Orléans, le mercredi 31 août 2016

JEAN-PIERRE SUEUR

SÉNATEUR
DU LOIRET

VICE-PRESIDENT
DE LA COMMISSION
DES LOIS

ANCIEN
MINISTRE

Amalé

Monsieur le ministre,

Permettez-moi de vous faire part de ma très vive préoccupation, suite à l'annonce du projet de fermeture de l'établissement d'Hitachi situé à Ardon, près d'Orléans, annonce qui vient d'être faite par la direction de cette grande entreprise multinationale.

Cet établissement, qui compte à Ardon 170 salariés, est arrivé dans le Loiret en 1992. Cette implantation a été précédée d'un travail intense mené par Kléber Malécot, alors président du conseil général du Loiret, et moi-même, alors maire d'Orléans et président de l'agglomération, et tous les services compétents de nos collectivités, en lien avec les communes d'Ardon et de Saint-Cyr en Val. À ce moment-là, un vrai partenariat a été conclu, fondé sur la confiance, à la suite de multiples contacts au Japon et en France, - partenariat qui s'est révélé très fécond, l'entreprise Hitachi s'investissant, en outre, dans des projets, notamment culturels, de la ville d'Orléans et de la Région. Le vingtième anniversaire de l'entreprise a été célébré dans de bonnes conditions, ainsi que l'arrivée récente d'un "data center", présenté comme un atout de plus pour l'établissement d'Ardon.

Dans ce contexte, l'annonce d'un projet de fermeture apparaît aujourd'hui comme une "douche froide". Les représentants de la direction de l'entreprise nous ont annoncé que les technologies changeaient, que l'informatique évoluait à grande vitesse, qu'il n'était plus utile de fabriquer à Orléans autant de "disques durs". Cela est vrai. Mais une entreprise de taille mondiale comme Hitachi développe constamment de nouveaux projets. Qui dira qu'il était et qu'il serait impossible d'implanter à Ardon l'un, ou plusieurs, de ces nouveaux projets ? Qui dira qu'il n'est pas possible de trouver une solution au sein de la galaxie Hitachi afin de préserver les 170 emplois, en lien et en dialogue avec les collectivités locales ? C'est une question de choix, de stratégie, au niveau du groupe et de ses dirigeants, en Europe et en France.

Monsieur Michel SAPIN
Ministre de l'Économie et des Finances
139, rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Nous avons d'ailleurs appris qu'Hitachi venait de racheter une entreprise de service en Île de France. Mais s'il faut donc passer des "disques durs" au "service", pourquoi n'a-t-il pas été décidé de s'appuyer plutôt sur le site d'Ardon, l'agglomération d'Orléans, la région Centre-Val de Loire et le département du Loiret pour mettre en œuvre les évolutions nécessaires ? Et je suis persuadé que cela peut encore, doit encore, être fait – sans qu'il y ait d'exclusive quant à la nature des changements d'activité possibles, qui ne se limitent sans doute pas aux "services".

Il m'apparaît indispensable de trouver une solution, et de tout faire, pour que la décision annoncée soit revue et qu'un nouvel avenir soit trouvé, au sein d'Hitachi, pour l'entreprise d'Ardon.

C'est pourquoi j'ai l'honneur de vous saisir, Monsieur le ministre, pour que vous puissiez veiller à ce que, dans des délais rapprochés, tous les contacts appropriés soient pris avec le groupe Hitachi et les autorités japonaises compétentes, afin que tout soit fait pour sauver "Hitachi Orléans".

Vous remerciant sincèrement pour l'attention que vous pourrez porter à la situation de cette entreprise, je vous prie de croire, Monsieur le ministre, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Merci, cher Michel, pour ce que tu pourras faire pour sauver la présence à Orléans de cette entreprise emblématique. Bon courage pour les "nouvelles" fonctions !
Avec toute ma conviction*

Jean-Pierre SUEUR